N° 18 HIVER 2021

Creil **Sud Oise**

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Le Président
Jean-Claude Villemain,
les Conseillers Communautaires
et les Services
vous présentent leurs
Meilleurs Vœux pour 2022

20 TERRE DE JEUX 24
www.acso2024.org

Creil Sud Oise
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Édito

Madame, Monsieur,

Notre agglomération se transforme un peu plus chaque jour. Ce virage important amorcé déjà depuis plusieurs années trouve aujourd'hui ses premières concrétisations. La manifestation des « Escales » à travers les panneaux d'exposition a donné un aperçu des chantiers engagés. L'exposition est actuellement visible à la maison du projet « Gare Cœur d'Agglo » et fera le tour des communes de l'ACSO pour être appréciée du plus grand nombre.

La prise en compte de l'habitat en général et du logement en particulier est une problématique majeure dont nous nous sommes emparés. Notre territoire devient de plus en plus attractif, notamment grâce aux importants investissements publics consentis (rénovation du cœur d'agglomération, future ligne TER-TGV Roissy Picardie) et c'est une bonne chose.

Il s'agit désormais d'orienter les investissements privés vers une plus grande qualité urbaine et vers une production de logements répondant bien aux besoins de notre territoire. De nouveaux programmes immobiliers proposent des logements de grande qualité architecturale, apportant de la mixité entre locataires et propriétaires et proposant de nouvelles façons d'habiter.

Mais pour répondre aux enjeux du logement, il nous faut marcher sur deux jambes : développer une nouvelle offre, moderne, ambitieuse mais aussi s'assurer que l'habitat existant ne se dégrade pas et que les habitants vivent au quotidien dans des logements décents. Or dans ce domaine, trop de familles, de jeunes ou de personnes âgées vivent dans une situation de « mal logement » dans des maisons ou des appartements anciens, mal isolés et parfois dans des situations d'hygiène et de sécurité inacceptables. Le « bien logement » est droit et il participe de l'effort de rénovation de nos centres villes.

Ce combat majeur nous devons le gagner collectivement. Nous aurions pu adopter la politique du laisser-faire, nous avons choisi d'agir et de combattre « les marchands de sommeil », propriétaires peu scrupuleux qui s'enrichissent sur le dos des plus fragiles, contraints d'accepter des logements indignes. L'ACSO a renforcé son service Habitat pour démasquer et poursuivre ces gens peu scrupuleux sur l'agglomération et accompagne les 11 communes dans les démarches administratives et judiciaires à engager. De premières mises en demeure à effectuer des travaux et des amendes ont été prononcées ces derniers mois.

Enfin, pour accompagner la grande majorité des propriétaires occupants, bailleurs, copropriétés souhaitant améliorer l'efficacité énergétique et mettre aux normes leurs maisons ou appartements, différentes aides financières ont été mis en place.

A travers ces décisions, les élus communautaires de l'ACSO, contribuent à améliorer la vie quotidienne des habitants.

Jean-Claude Villemain
Président de l'Agglomération Creil Sud Oise
Maire de Creil

Creil Sud Oise
Publication éditée par :
L'Agglomération Creil Sud Oise
24, rue de la Villageoise
CS 40081 – 60106 CREIL Cedex
Tel. 03 44 64 74 74
Fax 03 44 64 74 75
contact@creilsudoise.fr

Directeur de la publication : **Le Président de l'ACSO**
Rédacteur en chef : **Pascaline Laprun**
Rédaction : **Frédéric Noury avec la collaboration des services**
Iconographie : **DCRE**

Conception graphique : **DUO DESIGN**
Impression graphique : **ISL**
ACSO – DCRE – 35000 ex – 211201-89

Quand le projet Gare Cœur d'Agglo est visité par les élus de la Région...

Pas à pas, le dossier Gare Cœur d'Agglo conduit par l'ACSO prend forme. Les dernières avancées ont été constatées en octobre lors de la **venue d'une délégation de la région des Hauts-de-France.** Emmenés par **Franck Dhersin, vice-président chargé des mobilités, des infrastructures de transport et des ports**, des représentants du conseil régional ont découvert les travaux déjà engagés que leur a commentés le président de l'ACSO Jean-Claude Villemain. Ils ont aussi pu visualiser l'emplacement de la passerelle prévue pour franchir toutes les voies ferrées entre Creil et Nogent-sur-Oise.

Mais cette visite poursuivait un autre but que ce point d'étape. Le 1er contrat de plan Etat-Région 2015-2020 est arrivé en effet à son terme. Il porte en lui le financement de Gare Cœur d'Agglo : en l'occurrence 34 M€ pour l'accessibilité en gare de Creil (dont 15,3 M€ pris en charge par l'Etat, autant par la Région et 3,4 M€ par d'autres financeurs) et 17,95 M€ pour la partie aménagement du pôle gare. C'est donc le moment de demander la confirmation de l'inscription de ces crédits dans le nouveau contrat de plan qui sera appliqué sur la période 2021-2027. Autant dire lorsque le TGV entrera en gare de Creil. Un courrier cosigné par le président de l'ACSO et le président de la Région a été envoyé au préfet de région afin de s'assurer que ce projet qui transfigurera le cœur de l'agglomération est bien confirmé avec au moins le même financement, sinon plus...

Les élus des Hauts-de-France sont manifestement très attentifs au projet Gare Cœur d'Agglo puisque dix jours plus tôt c'est **Daniel Leca, vice-président du conseil régional en charge notamment de l'innovation et de l'Europe**, qui en tournée au titre de la Semaine de l'Europe avait dans l'Oise porté son choix sur le Bassin creillois. Il souhaitait y constater l'effet levier des fonds européens pour transformer positivement le territoire, notamment avec le **lancement de l'Ec'eau port**, et d'envisager dans quelle mesure d'autres projets de l'ACSO pourraient bénéficier du soutien financier de l'Union européenne. **Cette considération prouve en tout cas l'intérêt que les élus régionaux portent aux initiatives d'envergure menées par l'ACSO.**

Plan État-Région Financement de Gare Cœur d'Agglo : 34 M € pour l'accessibilité en gare de Creil

Judo : une montée en puissance vers les JO de Paris 2024

Le judo isarien a vécu une semaine intense fin octobre au complexe Marie-Curie de Nogent-sur-Oise sous l'impulsion de Christian Le Nan, Président du Comité Oise Judo et Lakhdari Benabdlemoumène, conseiller technique départemental. **Après la présence de plus de 1 000 athlètes par journée au 18e tournoi international Oise – ACSO – Hauts-de-France, qualificatif pour les championnats de France (seniors individuels et par équipes, cadets et minimes), 300 judokas de 13 à 18 ans ont suivi un stage rehaussé par la venue de deux ténors de la discipline : Kilian Le Blouch, champion olympique par équipes à Tokyo, et Larbi Benboudaoud, sélectionneur national.** L'origine des participants : Pologne, Kosovo, Guadeloupe et Martinique, pôles Espoirs d'Amiens et Tourcoing, clubs de Nice, Argenteuil, Bordeaux, Neuilly-sur-Seine, etc. Cette montée en puissance du comité Oise judo renforce l'implication de l'ACSO dans l'optique des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Labellisée « Terre de Jeux » comme 5 de ses communes, l'ACSO compte sur son territoire 6 Centres de Préparation aux Jeux (CPJ) : à Creil (tir, tennis/tennis fauteuil), à Saint-Leu d'Esserent (athlétisme olympique et paralympique), à Nogent-sur-Oise (gymnastique artistique et athlétisme olympique et paralympique) sans oublier le judo et le judo paralympique avec le dojo départemental qui manque à l'Oise et doit être construit sur 2 500 m² par l'ACSO en extension du complexe Marie-Curie. Un projet dont Larbi Benboudaoud est un des ambasssadeurs.

« L'Oise a beaucoup d'atouts pour attirer les grandes équipes »

Larbi Benboudaoud, directeur de la Haute Performance pour le judo

Il a bousculé son emploi du temps pour conduire une séance d'entraînement à Nogent-sur-Oise : « C'est mon rôle, dès que je le peux je viens donner un coup de main avec plaisir », confie Larbi Benboudaoud. Ambassadeur du projet ACSO-JO 2024, le champion du monde en 1999, vice-champion olympique en 2000 et meilleur entraîneur européen en 2018 et 2019 est devenu directeur de la Haute Performance et sélectionneur. « Au-delà de mon amitié avec Lakhdari Benabdlemoumène, conseiller technique départemental, j'ai toujours eu des liens avec l'Oise et la Picardie, avoue-t-il. Aussi, j'essaie de me mettre au service de projets comme celui de l'Oise qui est extraordinaire. Quand on nous en a parlé, on a cherché tout de suite à l'accompagner sur différentes actions, comme ce stage international. Un dojo départemental, c'est capital, estime-t-il. Il faut fournir les outils pour que les talents s'expriment. Comme **Madeleine Malonga**, championne du monde et vice-championne olympique qui est de Chambly. **Pour faire des champions, il faut des hommes, des structures, des moyens.** Et ce beau projet pour la région va dynamiser les judokas de l'Oise et au-delà. Avec les JO de Paris 2024, ce dojo est incontournable ne serait-ce que pour la proximité avec Paris : des équipes étrangères vont démarcher l'ACSO pour y installer leur camp de base arrière. Et l'ACSO a beaucoup d'atouts pour inciter de grandes équipes à venir ici assurer leur préparation finale. » **Site : www.acso2024.org**

Quand la culture s'installe dans les villages

L'art et la culture ne sont pas seulement l'apanage des grandes cités dotés d'équipements d'envergure. L'ACSO l'a bien compris et s'emploie à acheminer les spectacles jusque dans les villages de son territoire. Toutes les communes de la collectivité sont ainsi irriguées par cette volonté de permettre à chacun de profiter d'œuvres diverses et de spectacles variés. Biennale de la photographie du patrimoine industriel, **Usimages** compte au titre de ces démarches. Pendant plus de deux mois, l'ACSO avec le concours de Diaphane, le pôle photographique des Hauts-de-France, présente en plein air dans les 11 communes du territoire des clichés anciens et récents figeant le travail de l'homme et de la femme dans l'entreprise. De jeunes photographes séjournent aussi à chaque édition dans des sociétés de l'agglomération dont ils restituent l'ambiance en clichés, traduisant ainsi le quotidien de nombre d'entre nous.

Côté spectacle vivant, **Mosaïque**, le festival des arts de la rue articulé par La Faïencerie-Théâtre, a pris en septembre une autre dimension pour sa 2e année : en quatre jours, une trentaine de spectacles ont eu lieu gratuitement dans les 11 communes de l'Agglo ! « Comme la 1ère édition dans 7 villes avait été un succès, l'ACSO a accentué son effort financier pour impliquer toutes les communes du territoire », confirme Joséphine Checco, directrice de la Faïencerie. « On parle souvent des quartiers, mais nous apportons aussi aux villages dépourvus de structures une réponse avec des petites formes de spectacles facilitant le rapport entre le public et les artistes. L'objectif est de casser le « 4e mur », celui, virtuel, qui est devant la scène, pour procurer un moment privilégié avec les artistes, avec une soirée-repas, par exemple. »

Reste que Mosaïque a eu un retentissement important dans les petites communes, car tous les élus se sont mobilisés. « Nous avons vécu des moments forts dans les villages », avoue la directrice Joséphine Checco. « Hervé Lefez, le maire de Maysel (200 habitants !), a salué un à un les 180 spectateurs, la maire de Saint-Vaast-lès-Mello, Nathalie Varlet, a même donné de son temps pour les spectacles dans les communes voisines. De même, Didier Rosier, maire de Rousseloy, a accompagné le public entre l'étang et la forêt avec BILA et le langage des arbres et l'Installation Tripode. Ces événements vont donner une nouvelle image de la Faïencerie », note-t-elle en révélant que **la 3e édition de Mosaïque aura lieu du 22 au 25 septembre 2022.**

Totalement en phase avec l'ACSO, la Faïencerie labellisée « Art en territoire » va continuer à dispenser des spectacles dans des lieux non dédiés.

Une trentaine de spectacles ont eu lieu gratuitement dans les 11 communes de l'Agglo !

© Crédit photo : Jérôme Lefèvre

© Crédit photo : Florence Cassin

© Crédit photo : Louis Fouillet

© Crédit photo : Elodie Vaine

Les friches industrielles du territoire se réinventent

Tandis que l'ACSO engage le nettoyage de l'ex-site Goss–Marinoni à Montataire, trois associés réactivent l'ancienne usine Burton-Corblin (aujourd'hui Howden) à Nogent-sur-Oise pour y accueillir des activités liées au travail du métal.

Les repreneurs de l' « Espace Burton »

Vincent Thieffry, 58 ans, y croit dur comme fer : l'ancien site Burton-Corblin en bordure de la D 200 à Nogent-sur-Oise a encore un avenir. Avec deux associés, Mathieu Richard, président de Métal'Richard, et Frédéric Delage, spécialisé dans l'immobilier, il est parvenu à acquérir la parcelle de 6 ha, dont une grande partie d'espace naturel et 10 000 m² de bâtiments. « Ça a pris du temps, mais nous sommes enfin propriétaires depuis le 30 juin dernier, confirme-t-il. Pour faire le lien avec le passé, nous l'appelons « Espace Burton ». Nous voulons le réactiver en y implantant des activités industrielles autour du travail du métal. L'investissement global est de 1,5 M€, et la dépollution est en cours. »

Fondée en 1884, Burton-Corblin a compté jusqu'à 300 salariés qui fabriquaient des compresseurs. Cette production a pris fin en 2018 sous l'enseigne Howden. Aujourd'hui, il ne reste que quelques salariés chargés du service après-vente. « Nous avons conservé des pièces anciennes, machines, moules, etc., pour garder un témoignage de l'histoire », glisse Vincent Thieffry. Première opération : organiser le transfert des dix salariés de sa société All Colors (application de peintures industrielles en poudre et thermolaquage), créée en 2012 et à l'étroit aux Marches de l'Oise à Montataire. Elle occupera 2 200 m² dans l'Espace. « Une unité déjà opérationnelle à Nogent entraîne l'embauche de deux personnes, indique Vincent Thieffry. **Nous peignons 2 000 m² de surface par mois et nous serons bientôt une vingtaine pour doubler cette capacité. »**

Un autre associé va le rejoindre : serrurier-métallier, Mathieu Richard va investir un bâtiment début 2022. Quant à Frédéric Delage, il gère la réhabilitation. « Au-delà, nous voulons accueillir ceux qui ont des projets sur les métiers de la transformation de l'acier. Nous les aiderons avec nos compétences pour en assurer la viabilité, et ils pourront tester leurs produits. L'Espace devra être un lieu d'échange de savoirs. Nous envisageons aussi une collaboration avec le lycée technique Marie-Curie. Et nous nous appuierons sur le Rotary pour accompagner les jeunes et leur permettre de se révéler. »

Dans l'intervalle, la vie reprend doucement sur place : une entreprise de services à la personne y stocke son matériel, le Clos du Nid est chargé des espaces verts, et un centre de formation va louer un grand rez-de-chaussée dès janvier 2022. « Nous n'avons pas acheté cet ensemble pour faire un placement, assure Vincent Thieffry, mais pour réaliser un investissement industriel et créer de l'activité. Et nous espérons rapidement atteindre une centaine de salariés sur le site. »

Une parcelle de 6 ha, dont une grande partie d'espace naturel et 10 000 m² de bâtiments.

Ils ont créé une entreprise sur l'agglo

Pro Cat assure la sécurité sur les voies ferrées de France

Il aurait pu profiter d'une retraite paisible. Mais après toute une carrière passée autour des caténaires, dont un quart de siècle à la SNCF, Antonino Badalamenti s'est lancé dans l'aventure entrepreneuriale. « J'ai créé Pro Cat en 2020, en plein Covid, s'amuse-t-il. C'est une affaire familiale : je suis président et mon neveu directeur général. **Notre mission est de protéger les ouvriers qui interviennent sur des voies ferrées, qu'il s'agisse de remplacer du matériel, de refaire les voies ou de tout autre opération. Nous nous assurons que le courant est bien coupé sur un tronçon donné afin que chacun puisse travailler en toute sécurité. »**
Et la petite société installée aux Marches de l'Oise a vite garni son agenda. « Depuis l'accident ferroviaire mortel de Brétigny-sur-Orge en 2013, les mesures de sécurité sont draconiennes, explique le chef d'entreprise. De sorte qu'il faut répondre à la demande. » Résultat : en un an le chiffre d'affaires a progressé de 50 %. Aussi, pour faire face à cette activité croissante, Pro Cat compte déjà une dizaine de salariés. « Pour le recrutement, nous avons reçu le soutien de l'ACSO », précise Marjorie Leclerc, l'assistante de direction qui a rejoint la société cette année.
Une fois équipés d'appareils de mesure et d'outillage stockés à Montataire, les salariés s'égayent dans l'Hexagone pour des chantiers variant de quelques jours à plusieurs semaines : Chambéry, Toulouse, Riom, Grigny, Bordeaux, etc. « On va peut-être même être à l'ouvrage tout près puisque nous avons concouru pour des travaux en gare de Creil… », glisse le patron.
Également formateur pour ses propres employés comme pour d'autres entreprises, Antonino Badalamenti nourrit d'autres projets à 60 ans. « Nous allons bientôt recevoir une nouvelle qualification afin d'étendre notre champ d'action, confie-t-il. Pour l'exercer, nous allons commander un engin de type nacelle qui coûte près de 300 000 € ! »

Porteurs de projets innovants : une convention ACSO - Iterra

Le choix de l'événement était symbolique : c'est pendant le 5e salon de l'Entrepreneuriat, organisé le 14 octobre dernier par l'ACSO, que l'agglomération a signé une convention avec Iterra, incubateur et accélérateur d'entreprises innovantes. En 2017, la région Hauts-de-France avait proposé d'épauler les collectivités prêtes à faciliter l'installation de telles structures qui aident les créateurs d'entreprises. Mobilisée pour l'emploi, l'ACSO a rejoint dans cette initiative les communautés d'agglomération du Beauvaisis et de la region de Compiègne au titre du Pôle Métropolitain qui les regroupe. **La contribution de l'ACSO pour faire fonctionner cet incubateur est de 60 000 € pour 2021.** Iterra est installé dans le centre d'affaires du Sarcus géré par BGE Picardie à Nogent-sur-Oise. Les projets novateurs dans les domaines de la bio-économie, de l'innovation agricole et des territoires durables et connectés sont principalement ciblés pour leur portage.

ACSO à contribué à hauteur de
60 000 €
en 2021 pour faire fonctionner cet incubateur

Les 183 poteaux d'arrêt passent au vert

Comme ils avaient déjà quelques décennies, les 183 poteaux d'arrêts du réseau vont être progressivement remplacés… et changer de couleur en virant au vert ! Le but est d'aboutir à l'harmonisation du mobilier urbain pour une même identité sur l'ensemble du territoire. Le matériel offre une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, et l'affichage est plus lisible. Les changements en cours s'accompagnent parfois d'ajustements pour leurs emplacements. **Le renouvellement est échelonné jusqu'en 2022 dans les 11 communes de l'ACSO. Il va coûter 200 000 €.** La maintenance et l'entretien seront ensuite assurés par le délégataire.

Restructuration des transports urbains : ça avance…

Après une baisse conséquente due au Covid en 2020, la fréquentation des transports urbains du Bassin creillois est revenue à un niveau acceptable. Tout le mérite en revient à la restructuration voulue et conduite par l'ACSO dès septembre avec le délégataire du service : RATP Dev. **Depuis la rentrée le réseau AXO transporte en moyenne 11 000 voyageurs par jour sur l'ensemble de ses lignes. Le nombre d'usagers sur la ligne A, la plus fréquentée, a progressé de 7 % par rapport à octobre 2019 !** Les améliorations apportées répondent donc bien aux attentes des voyageurs.

Une meilleure desserte. Des itinéraires de lignes ont été revus pour mieux desservir les zones denses et celles de zones d'activités, développer le réseau vers les communes rurales et péri-urbaines. Alors que dans les Hauts de Creil les bus s'arrêtaient à l'hôpital, ils continuent aujourd'hui jusqu'à la zone commerciale de Saint-Maximin (avec ses 4 500 salariés) et en assurent la desserte. Plus seulement scolaire mais accessible à tous, la ligne F reliant Saint-Leu d'Esserent, Thiverny et Montataire fonctionne toute la journée avec notamment un arrêt au supermarché de Saint-Leu d'Esserent. Ce service fait le pendant de l'autre côté de l'Oise à la ligne D qui raccorde Saint-Leu d'Esserent, Saint-Maximin et Creil.

Succès du Transport A la Demande (TAD). Si le démarrage du TAD au printemps avait été mesuré, depuis l'été les réservations ont bondi de 78 % ! En septembre, plus de 1 200 personnes ont été transportées dans des véhicules de 9 places (ou plus). La réservation 20 minutes avant, un délai très court, rare en France, contribue à ce succès. Très demandé, le TAD de nuit (AXO+4) calqué sur les premiers et les derniers trains attire des usagers de tout le territoire. En octobre, 1 300 passagers ont ainsi été transportés grâce aux quatre services AXO+ auxquels 114 nouveaux clients se sont inscrits via la centrale de réservation Oise Mobilité. L'essayer, c'est l'adopter !

L'agence commerciale va faire peau neuve

L'incontournable kiosque de la place de la gare à Creil va être réaménagé. L'agence qui abrite la partie commerciale des transports urbains ouverte au public et la partie régulation pour le personnel va profiter d'un « rajeunissement ». Afin d'en améliorer l'accessibilité et faciliter l'accueil des usagers, des travaux y seront menés en janvier et février 2022 à la charge du délégataire. Aussi, **pendant un mois et demi, l'accueil des clients sera transféré dans les locaux du relais vélo.**

Des nouveautés pour relancer la location des vélos électriques

Un printemps maussade n'a pas favorisé le démarrage de la location des 120 Vélos à Assistance Electriques (VAE) acquis par l'ACSO pour 150 000 €. Les usagers de ce mode de déplacement idéal pour leur santé comme pour la planète étant moins nombreux qu'espérés, de nouvelles mesures visent à dynamiser la fréquentation de ce service géré au relais devant la gare de Creil. D'abord, **ces appareils jusqu'alors réservés aux habitants de l'ACSO pourront être enfourchés par les étudiants et les salariés extérieurs au territoire mais qui fréquentent ses établissements et ses entreprises.** Les associations et les entreprises pourront aussi louer ces VAE. Ensuite, afin de garantir la sécurité des vélos, **un module de stationnement de 44 emplacements va être installé sur la place de la gare début 2022.**

L'usage du vélo encouragé dans les quartiers

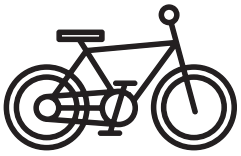

L'AU5V (Association des Usagers des Vélos, des Voies Vertes et Véloroutes des Vallées de l'Oise) milite pour l'usage de la bicyclette aussi dans les quartiers prioritaires. « Nous avons relancé les ateliers « réparations » que nous animions gratuitement avec succès au pied des immeubles en partenariat avec les bailleurs avant la survenue du Covid, souligne Thierry Roch, président de l'AU5V. Nous comptons une soixantaine de visiteurs pour une vingtaine d'ateliers. Et nous préparons un programme pour aller dans les écoles en 2022. » Autre cible de l'AU5V : en novembre, avec Oise Habitat, une formation à la pratique du vélo a débuté pour une douzaine d'adhérentes de Femmes sans frontières à Creil. Elles acquerront l'autonomie pour circuler en milieu urbain en 12 séances. Après la Tour de la Garenne à Creil, le bailleur prévoit, lui, d'aménager d'autres places de vélo sécurisées pour ses locataires.

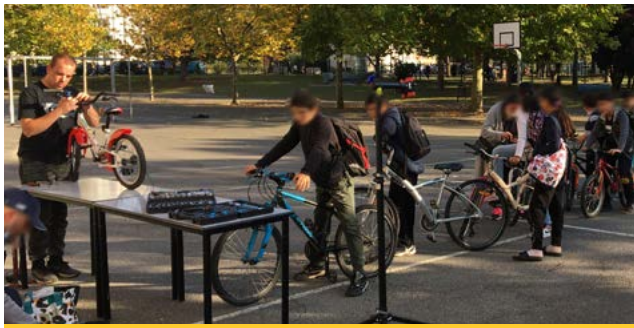

Près de 1 500 élèves ont concouru au challenge Eco mobilité

Une classe participante l'an dernier, 56 cette année ! Les efforts de communication de l'ACSO ont été récompensés. Le challenge Eco mobilité scolaire des Hauts-de-France a passionné près de 1 500 élèves du territoire impliqués dans cette opération orchestrée par le Centre Ressource en Eco Mobilité (CREM). Dans la semaine du 11 au 15 octobre, dans 6 des 11 communes de l'Agglo, les enseignants volontaires, dans des écoles maternelles ou primaires de villages ou de quartiers, ont consigné comment les élèves se rendaient dans leur établissement. Le but : qu'en fin de semaine la voiture soit remplacée par des moyens de locomotion moins polluants. **Six classes finalement vont être récompensées :** une classe de l'Ecole Danielle Casanova à Saint Maximin à la fois pour la meilleure progression en maternelle et pour la plus Eco mobile au niveau de l'agglomération ! une classe de l'Ecole élémentaire Joliot Curie de Montataire pour la meilleure progression en primaire ainsi que 3 autres classes ex aequo, elles aussi les plus Eco mobiles au niveau régional , de l'école Elémentaire Albert Camus à Creil. Soucieuse de la préservation de l'environnement, l'ACSO a délégué ses agents, ainsi que RD Creil et l'AU5V afin d'assurer une animation dans les 56 classes qui ont concouru, ce qu'apprécient les enseignants qui peuvent rebondir sur diverses matières à partir de l'éco mobilité. Ce challenge sera assurément reconduit l'an prochain.

LE COMBAT DE L'ACSO POUR DES LOGEMENTS DÉCENTS

Dans le domaine du logement, l'ACSO agit sous de multiples formes sur son territoire : faciliter par des subventions la mise aux normes d'habitations vétustes, secourir des copropriétés en détresse, lutter contre l'habitat insalubre. Procurer des locaux décents aux gens du voyage, tout en leur assurant un accompagnement social, est son dernier fait d'armes.

DOSSIER

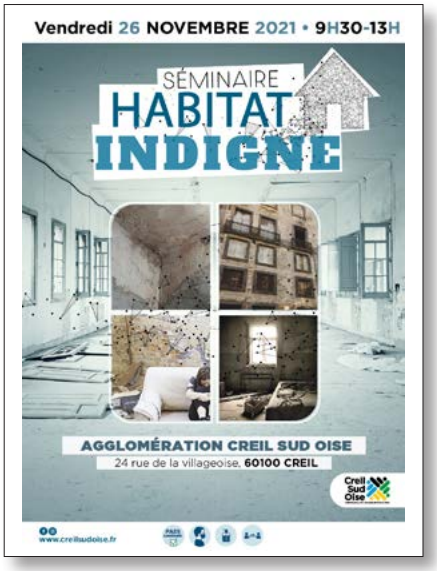

Contre l'habitat indigne l'ACSO fédère les énergies

La déclaration obligatoire de mise en location et la surveillance des divisions des biens immobiliers découlant de la loi ALUR (loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) comptent parmi les parades que l'ACSO emploie pour lutter contre l'habitat indigne. Pour aller plus loin afin que les populations les plus fragiles se logent convenablement, l'ACSO veut mobiliser les acteurs. Un séminaire sur l'habitat indigne programmé le 26 novembre avait pour but de fédérer les actions de façon à chasser les marchands de sommeil qui spéculent sur la faiblesse des plus démunis. Après un état des lieux, les participants devaient échanger à partir des expériences des intervenants pour éviter que les plus vulnérables ne soient contraints de vivre à prix d'or dans l'insalubrité, dans des passoires énergétiques où que ce soit sur le territoire de l'ACSO.

Avec la 3e OPAH bénéficiez de travaux subventionnés

Vous êtes propriétaire ou copropriétaire et souhaitez rénover votre logement ancien ? Pensez à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en place jusqu'en 2023. C'est la troisième menée par l'ACSO et elle s'applique aux habitants des 11 communes du territoire. Elle permet aux demandeurs de recueillir des conseils gratuits et de bénéficier de subventions en fonction des travaux envisagés (remise aux normes, isolation, économies d'énergie, accessibilité). La précédente OPAH (2014-2018) s'était soldée par 254 dossiers individuels déposés, concernant 2 copropriétés regroupant 300 logements et 2 M€ de subventions versées par l'ACSO. Avec le soutien de l'Etat, la Région, le Département et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'ACSO entend aussi lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique, accompagner les copropriétés dégradées et remettre sur le marché des logements vacants à loyers maîtrisés.

Pour en savoir davantage sur les mesures dont vous pouvez profiter, des réunions publiques sont organisées régulièrement : après Saint-Vaast-lès-Mello, elles étaient fixées à Cramoisy le 25 novembre, à Saint-Leu-d'Esserent le 1er décembre et à Saint-Maximin le 8 décembre.

Prise de rendez-vous au numéro vert 0809 541 841 e-mail : opahacso@soliha.fr

Redonner des couleurs à la Roseraie et aux Pléiades

L'ACSO vient en aide à deux copropriétés fragilisées du quartier Rouher à Creil. Aux Pléiades, une enquête en porte à porte en novembre a défini auprès des occupants des 49 logements leurs besoins pour améliorer la résidence, ce qui permettra ensuite d'agir en connaissance de cause. Elle faisait suite aux travaux d'urgence réalisés cet été sur la façade avec des subventions publiques.

A la Roseraie, la future opération de rénovation de la résidence impulsée par l'ACSO a été présentée cet automne aux habitants. Des permanences ont été tenues pour informer les résidents et les aider à remplir une enquête socio-économique afin de définir les besoins et évaluer les aides potentielles pour réhabiliter les bâtiments. Menée par un bureau d'études, elle a cerné en une quarantaine de points l'état du logement, le ressenti au niveau du quartier, les moyens de locomotion, la collecte des déchets, les ressources, etc.

Renseignements auprès de Soliha au 01.42.66.82.70.

Rénovation de l'habitat privé à Montataire et Nogent-sur-Oise

Afin d'accompagner l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) engagée l'an dernier par l'ACSO, l'agglomération a commandé au bureau d'études Villes Vivantes une étude pré-opérationnelle «OPAH RU ». Dans un premier temps une enquête va permettre de recenser les besoins et les attentes des habitants de Montataire et Nogent-sur-Oise afin d'aboutir en 2022 à un dispositif de soutien aux projets de rénovation menés par les particuliers sur le cœur de ville de Montataire et le quartier Carnot/Gare à Nogent-sur-Oise. Les propriétaires pourront bénéficier d'aides techniques, financières et pratiques, et profiter d'un entretien individuel gratuit d'une heure avec un professionnel de l'architecture et de l'urbanisme pour découvrir le potentiel de leur bien, logement, local, immeuble, en modélisant en 3D leurs projets.

Renseignements auprès de Morad Charrouf, responsable service habitat de l'ACSO, m.charrouf@creilsudoise.fr ou 03.44.64.74.88.

Un accompagnement social aux gens du voyage

Elles ont quitté le quai d'Aval de Creil où elles vivaient depuis plusieurs décennies dans des conditions difficiles pour intégrer les terrains familiaux locatifs tout neufs au hameau du Plessis-Pommeraye. Le quotidien d'une soixantaine de personnes représentant une quinzaine de familles de gens du voyage a basculé cet été. Elles sont passées d'un campement de fortune à un environnement agréable. Sans renoncer à leur liberté mais tout en payant un loyer. **Ce bouleversement s'est opéré grâce à une Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale (MOUS) assurée par Cadres en mission et l'association ADARS.** Un gestionnaire a été sélectionné pour accompagner les habitants des terrains familiaux. Prévu pour faciliter le départ, ce dispositif se prolonge six mois après le déménagement. **Tout un travail est mené auprès des familles pour leur expliquer leurs droits et leurs devoirs dans la nouvelle configuration, encourager leur insertion socio-professionnelle, les sensibiliser au tri des déchets et à la maîtrise de la consommation de l'eau et de l'électricité, etc.** Et pour les plus jeunes, l'ACSO et la ville de Creil ont mis en place le transport gratuit des écoliers avec une accompagnatrice jusqu'à l'école qu'ils fréquentaient avant leur déménagement.

La Maison de la Justice et du Droit étend son périmètre d'intervention

Depuis 15 ans, les habitants du Bassin creillois trouvent auprès de la Maison de la Justice et du Droit (MJD) de Creil une écoute et des conseils de spécialistes pour accéder à leurs droits et solutionner les problèmes auxquels ils sont confrontés. **Avec l'arrivée d'un nouveau délégué du défenseur des droits et bientôt d'un écrivain public, cette structure soutenue financièrement par l'ACSO étend son rayon d'action.**

« Nous sommes parfois le dernier recours »

Samir Gadri, délégué du défenseur des droits

Nommé en octobre dernier, Samir Gadri remplace l'un des deux délégués du Défenseur des droits en poste à la MJD. Un aboutissement pour ce Francilien de 34 ans chargé des marchés et des appels d'offres pour une collectivité régionale. « J'ai suivi un cursus dans le droit public, et j'avais envie de m'engager pour la population et le service public de proximité », explique-t-il.

Sa fonction bénévole l'amène à agir notamment en faveur des droits des usagers face aux dysfonctionnements des services publics, contre les discriminations et pour la protection de l'enfant. « J'ai choisi Creil car dans ce bassin les habitants sont confrontés à des difficultés auxquelles je suis sensible. » Il a été très sollicité dès ses premières permanences (chaque jeudi) : « Mon agenda est plein sur plus d'un mois ! ». Il intervient par exemple auprès des administrations pour les permis de conduire, les visas, les cartes de séjour, les dossiers d'urbanisme, les amendes routières et la fiscalité.

« Nous faisons beaucoup de médiation avec les services publics, ce qui peut être long et demander plusieurs entretiens, souligne-t-il. Il faut être à l'écoute et persuasif. Notre action est très encadrée et nous ne pouvons malheureusement pas tout régler. Mais pour des gens souvent désespérés, nous sommes parfois le dernier recours. »

Prise de rendez-vous à la MJD, tél. 03.44.64.46.70.

Un écrivain public bénévole attendu

MJD

Si vous maîtrisez parfaitement la langue française, bénéficiez d'une aisance rédactionnelle et relationnelle, disposez d'une bonne connaissance de l'administration et êtes prêt à vous investir bénévolement, vous êtes celui ou celle que recherche la MJD. Pour compléter son offre et son équipe, elle souhaite s'attacher les services d'un écrivain public. Devant faire preuve d'écoute, d'empathie et de discrétion, cette personne devra assurer une permanence hebdomadaire ou bimensuelle. Elle apportera une aide administrative au public et aura à répondre aux demandes de rédaction de courriers ou de formulaires, en lien avec une situation administrative relevant de la Justice et du Droit.

Les personnes intéressées peuvent contacter la MJD par mail à mjd@creilsudoise.fr ou se rendre au 26, rue Voltaire à Creil le lundi de 14 heures à 17 heures, et du mardi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures.

Travaux

Sur le front des travaux

Bâtiments communautaires, friches industrielles, voirie, gymnases, aménagements divers : des chantiers sont constamment lancés sur le territoire afin d'améliorer le quotidien de chacun. Chaque trimestre votre magazine fera désormais le tour des travaux en cours.

>> Quais accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

Des quais pour les bus. Devant le lycée Marie-Curie à Nogent-sur-Oise, **deux quais accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) ont été réalisés pour les bus des lignes B et C, C1 et C2, et S6 les scolaires.** Montant : 376 000 €. Dorénavant les élèves descendent devant l'établissement. A Saint-Maximin, sur l'arrière de l'hypermarché Cora rue de Révolution française, deux quais vont assurer la sécurité des usagers (160 000 €). Enfin, à Nogent-sur-Oise, un arrêt avec un quai est créé de chaque côté de l'avenue de l'Europe devant la piscine intercommunale (200 000 €).

>>Traversée de Nogent en voie douce

Traversée de Nogent en voie douce. Engagé en septembre, ce chantier d'ampleur s'achèvera au premier trimestre 2022 : **une voie douce de 2,5 km reliera alors Laigneville à l'entrée de Creil après le Pont Royal pour faciliter la circulation des cyclistes** (1 040 000 €). Dès la fin de l'année, la portion entre le carrefour Claude-Péroche/Gambetta à Creil, le Pont Royal et la médiathèque de Nogent-sur-Oise sera accessible. Cette voie verte où cohabiteront piétons et cyclistes sera un cheminement le plus direct possible, lisible et cohérent, aux intersections sécurisées. Elle raccordera la gare de Creil au cœur de Nogent, et desservira des quartiers d'habitation denses et des pôles d'attraction tels la mairie, la médiathèque et le Château des Rochers de Nogent. Des réalisations similaires sont prévues en 2022 à Villers-Saint-Paul, Creil et Saint-sMaximin pour étendre sur le territoire les tronçons dédiés aux deux-roues en concertation avec les communes pour connecter les sections existantes. Une réflexion sera aussi menée l'an prochain autour du stationnement des vélos.

>> Mise en Accessibilité à Creil et Saint-Maximin

Coup de neuf sur la voirie. De la réparation de nids de poules à la reprise complète d'une chaussée, la campagne annuelle de travaux de réfection de voiries qui s'achève aura amené l'ACSO à mobiliser 1 M€ sur le territoire pour 2021. De **Saint-Maximin à Maysel, de Creil à Montataire, de Nogent-sur-Oise à Saint-Vaast-lès-Mello, les interventions ont été variées :** reprise de la rue Galilée dans la ZAET de Creil/Saint-Maximin, réfection de la chaussée rue de Verdun et boulevard de Coubertin à Nogent, reprise de la D12 à Maysel, parking et trottoirs aux Glachoirs à Saint-Vaast, création de passages piétons rue Dheisheh à Montataire, trottoirs et stationnement refaits rue Léon-Blum à Creil, etc.

Accessibilité à Creil et Saint-Maximin. Après le changement du chauffage, de la ventilation et le passage à l'éclairage aux LED cet été, le gymnase Jules-Uhry de Creil s'ouvre aux PMR. Depuis septembre et jusqu'en janvier 2022, le chantier vise à tracer un cheminement à l'extérieur, à rendre vestiaires et douches accessibles au rez-de-chaussée, et à créer à l'étage un ensemble vestiaires-douches. Cette mise en accessibilité est aussi menée à bien à la Maison de la Pierre à Saint-Maximin.

>> Nettoyage de la friche Goss-Marinoni

Nettoyage de la friche Goss-Marinoni. Pendant 120 ans, des rotatives de presse y ont été fabriquées jusqu'à la fermeture en juillet 2013. Depuis, les 12 ha situés à Montataire ont souffert d'occupations intempestives. Pour en faire une zone d'activités économiques, **l'ACSO doit d'abord nettoyer le site. Premiers concernés : les trois bâtiments qui abritaient le service des ventes, le service après-vente et la zone de tests des machines.** Ce chantier de démolition lancé pour un an sera suivi d'une période similaire pour la dépollution. Il en coûtera plus d'un million d'euros à chaque fois avec l'aide demandée à l'Etat.

l'ACSO déploie le dispositif « Fonds Air Bois » pour financer le remplacement de 368 appareils de chauffage de types foyers ouverts et foyers fermés antérieurs à 2002

Fonds Air et Bois « Touchez 1 500 € sans en avoir l'air »

Récemment les Hauts-de-France ont enregistré 36 jours d'épisodes de pollution sans franchissement du seuil d'alerte. Ils ont été surtout liés aux émissions de particules PM 2,5 et PM 10 qui, sur le territoire de l'ACSO, proviennent essentiellement des secteurs de l'industrie et des déchets, du transport et du résidentiel-tertiaire. La principale source d'émission des particules fines issues du secteur résidentiel-tertiaire est la combustion du bois pour le chauffage. Aussi, **avec le soutien de l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'ACSO déploie le dispositif « Fonds Air Bois » pour financer le remplacement de 368 appareils de chauffage de types foyers ouverts et foyers fermés antérieurs à 2002.** Versée sous forme d'une prime, cette aide pour les ménages du territoire de l'ACSO doit leur permettre de se doter d'une installation performante de chauffage au bois en contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de l'air et au confort de leur logement.

Pour toucher cette prime de 1 500 €, les conditions sont les suivantes :

Habiter dans l'une des 11 communes de l'ACSO (Cramoisy, Creil, Maysel, Montataire, Nogent-sur-Oise, Rousseloy, Saint-Leu d'Esserent, Saint-Maximin, Saint-Vaast-lès-Mello, Thiverny et Villers-Saint-Paul) ;

Être propriétaire occupant ou propriétaire bailleur d'un logement équipé d'un appareil individuel de chauffage de type foyer ouvert ou foyer fermé antérieur à 2002, utilisé comme appareil individuel de chauffage principal ou d'appoint.

Renseignements auprès de SoliHa (Solidaire pour l'Habitat), 13, rue Roset 60100 Creil. Tél. : 08.09.54.18.41.

Collecte des déchets : les calendriers distribués

Pour bien maîtriser l'organisation de la collecte des déchets par l'ACSO dans les 11 communes du territoire, c'est le moment de vous munir du calendrier 2022. La distribution est en cours. **Renseignements au 0 805 12 60 60 (numéro gratuit) ou sur www.creilsudoise.fr**

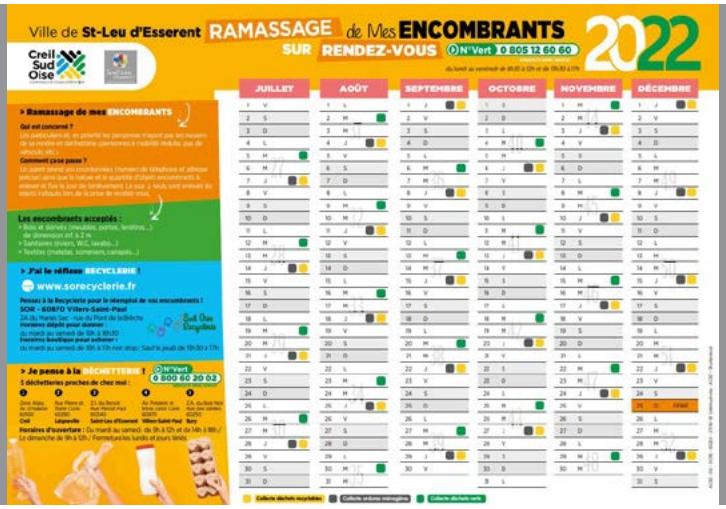

Quand les élus prennent en compte le changement climatique

Face au dérèglement climatique, l'ACSO s'est promis d'atteindre la neutralité carbone en 2050. **Depuis trois ans, les élus ont fait émerger des pistes pour y parvenir à travers le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).** Au fil des ateliers déjà organisés se sont dégagés un diagnostic, une stratégie et un plan d'actions qui s'étoffe au fur et à mesure des travaux. Ainsi, le 15 octobre dernier, une trentaine d'élus de l'ACSO, de techniciens spécialistes de l'environnement et de représentants du territoire ont planché afin d'affiner les interventions à programmer.

Les participants avaient à imaginer comment appliquer à l'échelle de l'ACSO des solutions pour relever le défi de l'adaptation au changement climatique, afin de fournir aux élus des éléments pour se prononcer sur les mesures à prendre. Même si l'ACSO s'est déjà positionnée sur plusieurs projets (constitution d'un atlas de la biodiversité, protection des chauves-souris, valorisation d'une demi-douzaine de sites remarquables du territoire, etc.), d'autres impératifs ont surgi : les uns ont souhaité une meilleure gestion des eaux pluviales en ville, un accès facilité aux forêts de l'Agglo ou la création de mares en centres-bourgs quand les autres préféreraient récupérer l'eau sur les bâtiments publics, réduire la pollution lumineuse ou développer des vergers de proximité. La réflexion se poursuit. **Les élus arrêteront le PCAET début 2022 avant la consultation du public puis l'adoption du document à l'été.**

Neutralité carbone en 2050

Riverains et lycéens jugent l'expérience des plantes dépolluantes

Le Bassin creillois est une terre d'expérimentation. Comme ce projet innovant et inédit en France de gestion par les plantes de la pollution des sols, initié dès 2010 par l'ACSO, l'INERis (Institut National de l'Environnement industriel et des Risques) et les villes de Creil et Montataire. **Le principe de cette expérience pilote : évaluer le pouvoir de certaines espèces végétales à capter des métaux comme le zinc ou le cadmium.**

Qu'elles maintiennent les polluants dans leurs racines ou les emprisonnent dans leurs feuilles, les plantes choisies sont suivies de près avec l'espoir de valoriser les parcelles délimitées en espaces paysagers : depuis 2013 au carrefour des Forges à Montataire, puis dans le quartier Gournay – Les Usines le long de la rue Irène et Frédéric Joliot-Curie à Creil. Dans les deux cas les résultats sont prometteurs. **En plus d'être parfaitement adaptées à la présence des polluants, les plantes intégrées dans les espaces paysagers créés remplissent leurs objectifs en immobilisant les polluants dans leurs racines ou en les accumulant dans leurs feuilles.**

Un premier calcul montre qu'en présence de fertilisant, la synergie de deux espèces accumulatrices permettrait de retirer du sol environ 39 kg de zinc et 54 g de cadmium par hectare et par an. Afin de poursuivre les observations, la convention avec l'INERis a été reconduite pour 3 ans l'an dernier. Récemment une enquête sociologique a été réalisée afin de mesurer l'impact de ces recherches. Un groupe de riverains et un autre de lycéens ont échangé avec les chercheurs sur la pollution des sols. Les riverains sont revenus sur le passé industriel qui a généré des pollutions, et les lycéens ont pointé les erreurs commises dans ce domaine qu'il convenait de réparer. Chacun a apprécié d'en apprendre plus sur ces méthodes, et tous ont souhaité une meilleure maîtrise de la pollution et davantage de protection de l'environnement.

Agenda des manifestations des villes

Janvier 2022

CONCHYLIABULLES

DATES
Dimanche 30 janvier – 17h

C'EST QUOI ?
Projet artistique mené par le Conservatoire de musique et de danse de Creil. Concert en présence du compositeur Richard Dubugnon

OÙ + COMMENT
Espace culturel de la Faïencerie
Creil

Conchyliabulles

Un projet autour d'une commande musicale à Richard Dubugnon pour le Pôle Ressource Création et Pratiques Collective - Conservatoire Municipal de Musique et de Danse de Creil - dans le cadre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques de l'Oise.

Aux Directeurs d'Établissements et Présidents de Structures Associatives

Cette fiche d'information est faite pour vous apporter les premières données sur un projet, pour vous permettre de vous engager dans ce projet, le contexte particulier des années deux mille a amené à penser un projet artistique pouvant sur des petites formes tout sur le plus que sur les effectifs.

Pour être juste, l'œuvre ne utilise un maximum de 22 instrumentistes, ainsi tous nos élèves ne pourront pas participer. Néanmoins, nous avons prévu trois différentes de l'œuvre, ce qui multiplie les possibilités. 14 disciplines sont représentées, dans trois représentations sur différents sites, c'est donc une immersion d'enseignants et une centaine d'élèves du département qui pourront participer à cette aventure, découvrir une partition neuve, que n'a le entendu jusqu'hier, faire entrer en cours, les partager, les entendre, et participer avec la compétence à cette fabuleuse expérience de la création artistique.

Conservatoire Municipal de Musique, de Danse et de Théâtre de la Ville de Creil.
CRC Classé par l'État

© Maude Galle-Julien

EXPOSITION : PHOTO CLUB

DATES
Tout le mois de janvier

OÙ + COMMENT
Hall du Palace
Montataire

INITIATION AU CHANT ATELIER CHANSON AVEC CHANTAL LAXENAIRE

DATES
Samedi 8 janvier

OÙ + COMMENT
Halle Perret
Montataire

TARIFS
Gratuit sur inscription
Dès 12 ans

BOURSES TOUTES COLLECTIONS

DATES
Dimanche 9 Janvier - 9h-18h

OÙ + COMMENT
Espace Culturel Château des Rochers / Salle Ch. Aznavour
Nogent-sur-Oise

TARIFS
Entrée libre - 06 89 60 26 34 / Asso. AHFMN (M. Lionel BESSON)

THÉÂTRE GRAND PEUR ET MISÈRE DU 3ÈME REICH

DATES
Jeudi 13 janvier à 20h30

OÙ + COMMENT
Le Palace
Montataire

CHEAP WINE EN CONCERT

DATES
Vendredi 21 janvier à 21h

OÙ + COMMENT
Espace Culturel Château des Rochers / Salle Ch. Aznavour
Nogent-sur-Oise

TARIFS
5 euros
06 74 03 66 30 Studio NSO
(ouverture de la billetterie le Lundi 29 Novembre)

CHANSON R. WAN « LE GOUACHE »

DATES
Vendredi 21 janvier à 20h30

OÙ + COMMENT
Le Palace
Montataire

LA NUIT DE LA LECTURE

DATES
Samedi 22 janvier à à partir de 10h

OÙ + COMMENT
Médiathèque Maurice Schumann
Nogent-sur-Oise

TARIFS
Entrée libre / 03 44 66 60 44

LES NUITS DE LA LECTURE

DATES
Du 20 au 23 janvier

OÙ + COMMENT
Bibliothèque municipale
Montataire

Février 2022

THÉÂTRE AFFAIRES SENSIBLES

DATES
Vendredi 4 Février - 20h30
Durée : 1h15

OÙ + COMMENT
Espace Culturel Château des Rochers / Salle Ch. Aznavour Centre de Ressources Culturelles : 03 75 19 01 53
Nogent-sur-Oise

SILENCE AU CONCERT

C'EST QUOI ?
Dans le cadre du festival petites Tomettes de la Faïencerie de Creil

DATES
Samedi 5 février à 11h / Durée: 35min

OÙ + COMMENT
Jeune public / Médiathèque M. Schumann
Centre de Ressources Culturelles : 03 75 19 01 53
Nogent-sur-Oise

HIP HOP YOUTHSTAR & MISCANCELLEOUS + SUPACHILL + PROLETER

DATES
Vendredi 4 février à 20h30

OÙ + COMMENT
Le Palace
Montataire

MUSIQUE CONCERT DES PROFESSEURS DE L'AMEM

DATES
Dimanche 6 février à 17h

OÙ + COMMENT
Le Palace **Montataire**

LA PRINCESSE QUI NE S'AIMAIT PAS

DATES
Dimanche 6 février à 17h

OÙ + COMMENT
Le Palace **Montataire**

Mars 2021

EXPOSITION : DELPHINE ABECACCIS « RACONTER LES GENS, LES LIEUX »

DATES
Tout le mois de mars

OÙ + COMMENT
Montataire

MUSIQUE DU MONDE LADANIVA

DATES
Vendredi 4 Mars - 20h30

OÙ + COMMENT
Le Palace
Montataire

LES AMAZONES DES TEMPS MODERNES

C'EST QUOI ?
Projet culturel transversal et pluridisciplinaire autour de la figure féminine

DATES
Du 11 au 30 mars

OÙ + COMMENT
Creil-Montataire-Nogent sur Oise

PROGRAMMATION :

10 mars : soirée d'ouverture à la Grange à Musique de **Creil**

11 mars : Angélique Kidjo et Dear John, au Théâtre de la Faïencerie de **Creil**

12 mars : Noire de Tania de Montaigne, à l'Espace Culturel Château des Rochers de **Nogent-sur-Oise**

13 mars : Journée débat, conférence, workshop avec Loud'her, à la Grange à Musique de **Creil**

18 mars : WKCollective, an immigrant's story, au Palace de **Montataire**

19 mars : Lulu Van Trapp (+ programmation en cours), à la Grange à Musique de **Creil**

13 mars et 20 mars : programmation cinéma dédiée, au Théâtre de la Faïencerie de **Creil**

FESTIVAL SO JAZZ FESTIVAL

DATES
DU 25 mars au 15 avril

C'EST QUOI ?
Sud Oise Jazz Festival

OÙ + COMMENT
Centre de Ressources Culturelles : 03 75 19 01 53
Nogent-sur-Oise

MACÉO PARKER EN CONCERT

DATES
DU 25 mars au 15 avril

C'EST QUOI ?
Jazz, Funk, JB

OÙ + COMMENT
Espace Culturel Château des Rochers / Salle Ch. Aznavour Centre de Ressources Culturelles : 03 75 19 01 53
Nogent-sur-Oise

Tribunes

La conférence de l'ONU sur les changements climatiques (COP 26) a eu lieu il y a peu à Glasgow. Le réchauffement climatique, qui était au cœur des débats, nous touche particulièrement dans l'ACSO : les températures moyennes ont augmenté ici de 1 degré en 60 ans, les épisodes de canicule sont fréquents (41,6° le 25 juillet 2019 à Creil), le nombre de jours de gel baisse de 4 jours tous les 10 ans. C'est pourquoi l'ACSO doit prendre toute sa part pour limiter le réchauffement climatique à travers le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) qui sera adopté en 2022.
Catherine MEUNIER - Thierry BROCHOT - Emmanuel PERRIN

Rendons leur hommage...

Jean-Claude Cabaret s'est dévoué 25 ans pour les Creillois et l'Agglomération

Un quart de siècle consacré à Creil, ses habitants et l'Agglomération : Jean-Claude Cabaret est décédé le lundi 4 octobre dans l'après-midi à 70 ans. En juin 1995, il comptait parmi les nouveaux venus dans la liste de gauche de Jean Anciant élue majoritairement au conseil municipal de Creil. Six ans plus tard, il en devenait le 7e adjoint chargé des sports et des loisirs sportifs, et siégeait pour la première fois au sein de la Communauté de l'Agglomération Creilloise (CAC). Le 21 mars 2008 il était réélu 7e adjoint creillois chargé des travaux, et prenait en 2014 la responsabilité du patrimoine et du cadre de vie. Enfin en 2020 avec la même charge il restait conseiller municipal délégué pour se consacrer davantage à l'ACSO dont il était le 11e vice-président. Jean-Claude Cabaret avait suivi sa scolarité à Montataire puis au lycée technique Gournay de Creil. Fidèle en amitié et en politique, il était un homme discret, de conviction, investi pour sa ville et proche des associations. Ex-conducteur de travaux d'une entreprise du BTP, il avait suivi de très près le lancement des travaux du projet d'Ec'eau port. « Jean-Claude était passionné par le sport et a contribué à faire rayonner le club de football de Creil à ses grandes heures. Il ne lâchait rien pour ses dossiers et se battait pour la moindre subvention. C'était mon ami », a lâché, ému, Jean-Claude Villemain lors d'une cérémonie d'hommage. C'est après sa chanson préférée « Les lacs du Connemara » de Michel Sardou que le cercueil de Jean-Claude Cabaret a quitté les lieux sous les applaudissements. « Je proposerai au conseil municipal que la promenade du quai d'Aval porte son nom », a annoncé Jean-Claude Villemain.

Disparition de Paul Cesbron, un humaniste engagé

© Crédit photo Simon Gourru

Figure légendaire de la lutte contre la fusion des hôpitaux de Creil et Senlis, le Dr Paul Cesbron est décédé mardi 19 octobre à 80 ans. Cet Angevin était arrivé à Creil en 1973 avant d'intégrer l'hôpital Laennec tout neuf cinq ans plus tard. Médecin gynécologue-obstétricien pendant 35 ans, il était devenu chef du service maternité à la fin des années 1990. Le maire PS de l'époque, Jean Anciant, avait proposé à ce militant du Parti communiste français de la première heure de rejoindre son équipe municipale. De plus en plus investi, Paul Cesbron était passé de simple conseiller municipal en 1983 à 4e adjoint en 1989 puis 3e adjoint chargé de la voirie et de l'environnement en 1995 tout en occupant en parallèle des fonctions à la Communauté de l'Agglomération Creilloise (CAC). Farouchement hostile à la fusion des hôpitaux de Creil et Senlis, il a participé à toutes les manifestations du comité de défense. Il s'était ensuite élevé contre le transfert de la maternité de Creil à l'hôpital de Senlis. Humaniste engagé, passionné de littérature, écrivain racontant ses souvenirs professionnels autour des naissances qu'il avait permises, il prônait l'idée d'une société plus juste. « Avec Paul, nous avons marché de longue années côte à côte, avec nos différences mais la même volonté de donner le meilleur à nos concitoyens », a déclaré Jean-Claude Villemain en lui rendant hommage. 300 personnes ont assisté à ses obsèques.

Actualités

Sophie LEHNER prend le poste de Vice Présidente, en charge du Projet de Territoire et du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
Hervé LE FEZ, Vice Président, prend en charge les Batiments et les Travaux
Bérénice TALL devient Conseillère Communautaire Déléguée à la sensibilisation et à la participation citoyenne et à la mise en œuvre des actions environnementales

Erratum : *Dans le numéro précèdent il fallait lire bien sur* ***Nathalie VARLET****, maire de Saint-Vaast-lès-Mello. Le suppléant de* ***Marine FILIPIDIS****, 1ere Vice-présidente de l'ACSO, étant* ***Sébastien GOUSSET****, Conseiller Communautaire suppléant pour la commune de Saint-Vaast-lès-Mello.*

RETOUR EN IMAGES

1

1

1

2

1 Les Escales – septembre 2021
1ère édition d'un manifestation pour mettre en valeur les berges de l'Oise

2 Forum de l'Emploi – 9 septembre 2021
La version en présentiel du Forum virtuel du printemps
Et toujours autant de monde....

3 Salon de l'Entrepreneuriat – 14 octobre 2021
Pour tous les entrepreneurs ceux d'aujourd'hui comme ceux de demain

4 Signature du Contrat Territorial de Transition Ecologique – 10 septembre 2021
Entre l'Etat et l'ACSO en présence de Corinne Orzechowski, Préfète de l'Oise

3

4

Meilleurs VOEUX 2022

Creil Sud Oise
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

FESTIVAL MOSAÏQUE 2021 SUR LE TERRITOIRE PAR LA FAÏENCERIE

ACSO - DCRE - 211201-89 - 35 000 ex - Crédits photos : ACSO,
© Christian Billes, © Francis Deschamps, © Louis Fouillet, © Jérôme Lefèvre,
© Yohan Naudy du Photo Club de Montataire et © Alexia Brasseur, © Florence Cassin.